



**Sainte-Anne
des-Plaines**

**AVIS PUBLIC
Promulgation du règlement n° 1046-1**

Avis public est donné par la soussignée, directrice du service du greffe et greffière de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines :

QUE le règlement n° 1046-1 modifiant le règlement 1046 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été adopté par le Conseil municipal le 12 mars 2024.

Le règlement n° 1046-1 a été déposé au Service du greffe de la Municipalité et toute personne intéressée à le consulter peut en faire la demande par courriel à l'adresse suivante : greffe@villesadp.ca ou par téléphone au (450) 478-0211, poste 2048.

Ce règlement est entré en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Anne-des-Plaines, ce 5^e jour du mois d'avril 2024.

Geneviève Lazure, LL.B., D.D.N., OMA
Directrice du service du greffe et greffière